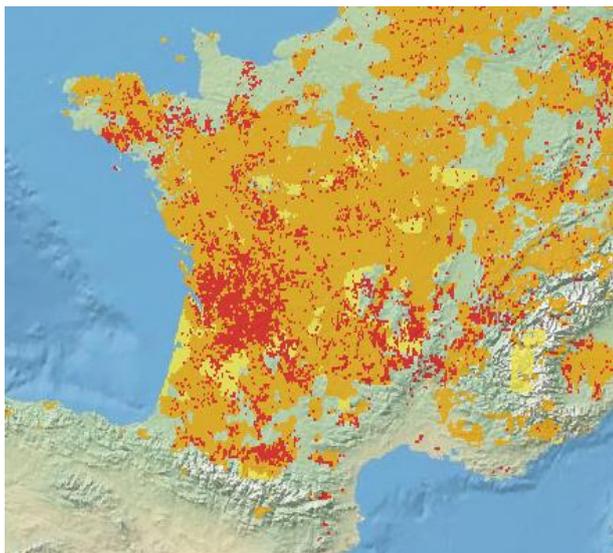


MESSAGE D'INFORMATION
**IMPACTS SANITAIRES DES EPISODES DE CANICULE SUR
LES PEUPELEMENTS FORESTIERS**

Contexte

Après un premier épisode de chaleur intervenu fin juin, début juillet, une 2^{ème} vague de canicule installée depuis le début du mois d'août vient de s'achever. Des records de température ont été battus sur une grande partie de la région Nouvelle-Aquitaine avec 42.3°C enregistrés à Angoulême, 41.6°C à Bordeaux, 42.1°C à Bergerac, 40,8°C à Saintes. Au plan national, l'été 2025 se classe ainsi au 3^{ème} rang des plus chauds derrière ceux de 2022 et 2003. Dans le même temps, la sécheresse sévit particulièrement dans la partie nord de la région (figure 1).

Ce contexte climatique extrême crée des conditions favorables aux feux de forêts dont 90% sont d'origine humaine. Les départements des Landes et de la Gironde mais aussi de la Charente-Maritime (forêt de la Coubre) enregistrent de nombreux départs de feux.



☑ Combined Drought Indicator (CDI)
v4.0
2025-07-21 to 2025-07-31

Figure 1 : Situation au 30 juillet de l'état de sécheresse combinant différents indicateurs météorologiques, télédétection, in situ – source observatoire européen de la sécheresse-

Observations : c'est l'automne avant l'heure !

La surveillance conduite sur les peuplements forestiers montre qu'ils subissent d'importants stress et on observe actuellement :

- Des rougissements et chute d'aiguilles anciennes des résineux installés sur les stations les plus séchantes. Les arbres conservent toutefois un houppier globalement vert,
- Des rougissements d'arbres parfois entiers ou orientés pour les essences feuillus (chênes pédonculés, châtaigniers, hêtres, robiniers) accompagnés ou pas encore de chutes de feuilles.

Le phénomène est généralisé à l'ensemble des massifs de la région comme l'illustre les figures 2 à 4 et la carte des signalements. Il est exacerbé sur les stations les plus séchantes ou les hauts de versants et les expositions sud.



Figure 2 Rougissements de chênes pédonculés observés le 19/08/2025 en Dordogne, à Nontron – CO Aurélien FEVRIER

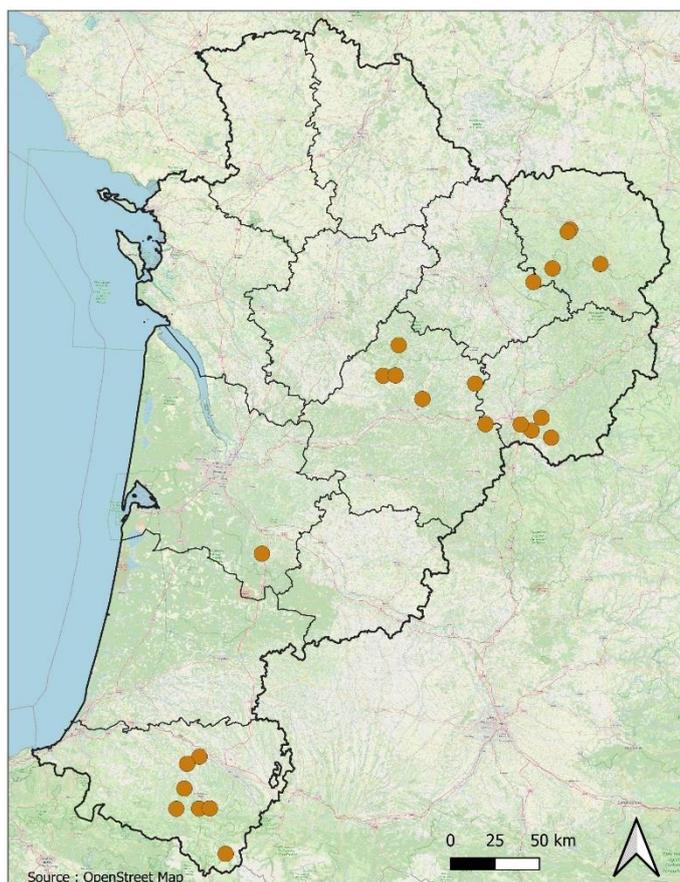


Figure 3 Rougissements de chênes pédonculés observés le 20/08/2025 en Dordogne, Les Eyzies – CO Sébastien SPIRKEL



Figure 4 Rougissements de chênes pédonculés observés le 20/08/2025 dans les Pyrénées-Atlantiques, à Lanne Baretous – CO Christian HUDELEY

Ces réactions physiologiques relèvent de mécanismes de défense des arbres. Ils leur permettent de réduire leur surface foliaire et par conséquent leur perte en eau par évapotranspiration et ainsi mieux résister aux conditions de chaleur et de sécheresse. Toutefois, une perte foliaire importante et prématurée peut perturber la mise en réserves des sucres et affaiblir les arbres. Par ailleurs, on peut observer que le feuillage des chênes est également marqué par la présence concomitante d'oïdium et de punaise réticulée du chêne entraînant des jaunissements importants avec des niveaux d'expression très différents d'un chêne à l'autre (différences liées à l'espèce de chêne affectée mais également à l'individu au sein d'une même espèce).



Signalements de dégâts en forêts (rougissements, défoliations) suite à la canicule d'Août 2025
Données DSF en date du 21/08/2025



Recommandations

Il est **trop tôt pour préjuger des conséquences de cette canicule/sécheresse** en termes de dépérissements voire de mortalités dans les peuplements concernés. Une évaluation pourra être faite au printemps 2026, en surveillant les conditions de reprise de végétation. L'évolution des peuplements les plus touchés est à surveiller en portant une attention particulière aux essences de feuillues (chênes, hêtres ...). Des phénomènes similaires ont été observés lors de la canicule historique de 2003 et en 2022, les synthèses du DSF correspondantes sont accessibles en suivant le lien : [Les conséquences de la sécheresse et canicule de 2003 sur les peuplements forestiers adultes](#) [Le douglas face à la sécheresse canicule de 2003](#) [Dépérissements de pins sylvestres en PACA suite à la sécheresse canicule de 2003](#)

S'agissant des **peuplements de pins incendiés**, l'exploitation et l'évacuation des pins dont les houppiers sont atteints à plus des 2/3 ([logigramme de gestion des pins incendiés](#)) doit intervenir dans des délais empêchant la prolifération des scolytes (4 à 6 semaines actuellement) et dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accès aux massifs forestiers.

En cas de questionnement sur l'état sanitaire de vos peuplements forestiers, contacter le correspondant-observateur du DSF de votre secteur dont les coordonnées sont accessibles sur le site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine [ICI](#).

Contact : DRAAF SRAL Pôle santé des forêts cité administrative, 2 rue J. Ferry 33000 Bordeaux sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr